

RÉOUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL AU PUBLIC

LE 2 JUIN 2020

Suite à l'annonce du gouvernement du Québec nous informant que divers secteurs peuvent reprendre leurs activités de façon progressive dans le contexte de la COVID-19, nous vous avisons de la réouverture au public du bureau municipal de Saint-Philémon, le 2 juin, selon l'horaire habituel.

Si vous avez à vous présenter au bureau municipal, sachez que de nouvelles mesures ont été mises en place afin d'assurer la santé et la sécurité des employés et des visiteurs.

- Les citoyens et les visiteurs devront respecter une distance de deux mètres entre les employés et entre eux.
- 1 personne à la fois sera admise dans le bureau. Les autres devront attendre dans l'entrée, entre les 2 portes, ou à l'extérieur.
- La désinfection des mains est **obligatoire** en entrant dans le bureau.
- Toutes les demandes d'informations doivent se faire par téléphone au 418-469-2890 ou par courriel à info@saintphilemon.com.
- Les demandes de permis doivent se faire par courriel ou par téléphone.
- Les rencontres avec le maire, la directrice générale ou l'inspecteur sont sur rendez-vous seulement.
- Le paiement des comptes de taxes doit se faire par Internet via votre institution financière, au guichet ou par chèque. De plus, vous pouvez adhérer aux prélèvements automatiques. Pour des informations à ce sujet, communiquez avec nous au 418-469-2890.
- Le paiement des factures et des permis doivent se faire par Internet, via votre institution financière ou par chèque.
- Le terminal Desjardins sera disponible au bureau, mais nous priorisons les autres méthodes afin d'éviter les déplacements. **AUCUN PAIEMENT EN ARGENT NE SERA ACCEPTÉ.**
- Une boîte postale extérieure sera mise en place sous peu si vous voulez déposer des documents ou vos paiements par chèque.

À noter que les bâtiments municipaux (salle du complexe et centre sportif) demeurent fermés jusqu'à nouvel ordre.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Diane Labrecque

Diane Labrecque,
Directrice générale

